

HAUTE-SAÛNE Formation

L'apprentissage à portée de clic

L'apprentissage reste méconnu des jeunes. En Haute-Saône, Pôle Emploi lance un salon en ligne afin de présenter les offres d'entreprises. Qui proposent des formations pouvant aller jusqu'au diplôme d'ingénieur.

Les différentes rencontres entre entreprises et candidats à l'apprentissage ne font pas le plein. D'où l'idée d'organiser un salon en ligne susceptible de capter l'intérêt de cette génération née avec internet. Ou presque. « Pour nous, l'enjeu est fort. Il s'agit de montrer aux jeunes que l'apprentissage a changé. Il faut oublier l'image du patron qui martyrise les apprentis », expose Sophie Steibel, directrice de Pôle emploi de Luxeuil, qui pilote le dispositif pour l'ensemble de département. Près de 250 offres sont en ligne



2900 candidats de la zone d'emploi de Vesoul ont été contactés pour participer à ce salon. Photo P.L.

vient également de Lufkin (Fougerolles), Parisot (Saint-Loup-sur-Semouse).

D'autres métiers comme bouchers, pâtisseries ou coiffure-esthétique, sont en train d'évoluer vers des pratiques nouvelles.

Contactés par tchat vidéo

Les intéressés peuvent faire acte de candidature en ligne. Ils recevront une alerte. Ils seront recontactés directement par les employeurs par le biais d'un tchat vidéo. Ce qui évite les déplacements.

À noter que l'apprentissage ouvre les portes du marché de l'emploi à 85 % de ceux qui ont choisi cette voie.

Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une rémunération : 370,07 € pour ceux qui n'ont pas dix-huit ans en première année, 606,91 € pour les 18-20 ans et 784,54 € pour les vingt ans et plus pour. En Bourgogne/Franche-Comté, l'apprentissage est ouvert aux moins de trente ans.

Patricia LOUIS

250 offres sont en ligne

dont certaines déposées par les Maisons familiales et rurales de Fougerolles, Ailleveillers, Combeaufontaine et Chargey-lès-Gray ainsi que des centres de formation des apprentis (CFA) de Haute-Saône et le CFA Indus-

trie d'Exincourt, dans le pays de Montbéliard.

Car l'industrie, notamment automobile, redémarre et de nombreux postes d'apprentis sont à pourvoir. L'image de l'industrie a aussi changé, insiste

Sophie Steibel. « Ce n'est plus sale et on n'a plus les mains dans le cambouis. Aujourd'hui on cherche davantage de techniciens que d'opérateurs ». Les jeunes peuvent postuler pour PSA Sochaux et Vesoul. La demande

> S'inscrire sur le site : <https://salonligne.pole-emploi.fr> jusqu'au 31 juillet. L'opération reprend en septembre.

HAUTE-SAÛNE Sécheresse

Eau : mesures de restriction



Il est notamment interdit d'arroser les pelouses, espaces verts publics et privés, jardins, à l'exception des potagers privés. Photo d'archives ER

Mercredi, la préfète de la Haute-Saône a pris, par arrêté, des mesures de restriction pour limiter les usages de l'eau dans le département. « Malgré quelques précipitations ces derniers jours, l'état des cours d'eau et des nappes en Haute-Saône ne s'améliore pas. La période hivernale 2016-2017 particulièrement sèche n'a pas été favorable à la recharge en eau habituelle. La situation actuelle tend vers une baisse des réserves en eau, accentuée par le manque de réserve des nappes souterraines. »

« À ce stade, les principales mesures d'interdiction concernent l'arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, jardins, à l'exception des potagers privés, le lavage des voitures hors stations professionnelles, le remplissage des piscines d'une capacité totale supérieure à 2m³ à usage privé, à l'exception des premières mises en eau des piscines construites depuis le 1^{er} janvier 2017, l'arrosage par aspersion entre 10 h et 18 h, sauf pour les serres en période de canicule, les vidanges et remplissages de plans d'eau. »

FAITS ET MÉFAITS

CORDONNET Des bottes de paille et une presse en feu

Samedi après-midi, les pompiers de Rioz et Fretigney sont intervenus au lieu-dit Hauterive, à Cordonnet, pour un incendie.

L'alerte a été donnée vers 15 h 40 : cinq bottes de paille et une presse ont pris feu. On ignore les circonstances du sinistre.



EN BREF



Plusieurs routes vont être barrées cette semaine. Photo d'archives ER

LES TRAVAUX DE LA SEMAINE EN HAUTE-SAÛNE

Semaine du 10 au 16 juillet

Interdiction de circuler

- RD 137, 311, 137, 136, 311, 136 - Belmont, Breuchotte, La Bruyère, La Montagne, La Proiselière, Saint-Bresson : le 14 juillet, rallye.
- RD 16 - Chagey : jusqu'au 28 juillet, réfection ouvrage d'art.
- RD 322 - Charmoille : jusqu'au 13 juillet, création d'un giratoire avec RD 434.
- RD 250 - Corbenay : jusqu'au 21 juillet, réfection chaussée.
- RD 89 - Esprels : le 14 juillet, feux d'artifice.
- RD 74 - Lantenot, Melisey : jusqu'au 13 juillet, mise à niveau des accotements.
- RD 123 - Longeville : jusqu'au 12 juillet, réfection chaussée.
- RD 18 - Lure : le 15 juillet, feux d'artifice.
- RD 4 - Lyoffans, Moffans-et-Vacheresse : jusqu'au 13 juillet, réfection chaussée.
- RD 73 - Melisey : le 13 juillet, feux d'artifice.
- RD 262 - Roye : jusqu'au 28 juillet, réseau AEP.
- RD 5 - Villers-Chemin : jusqu'au 30 juillet, remplacement d'un ouvrage d'art.

HT509 V1